

# Bulletin municipal de SEMOUSSAC



Janvier 2022



## Le mot du Maire

Le lotissement le « Hameau de la Garenne » continue d'évoluer, il y a cinq maisons en cours de construction.

La population Semoussacaise est de 385 habitants, nous étions 374 en 2021.

La salle des fêtes a été inaugurée le 18 septembre en présence de Sylvie MARCILLY Présidente du Conseil Départemental.

Les associations communales sont toujours en sommeil, elles reprendront leurs activités lorsque les conditions de sécurité optimales seront revenues.

Je tiens à remercier Alain BOSSIS qui a participé à la cérémonie de la Sainte Barbe à Saint Pierre d'Oléron où il a reçu au nom de la commune une médaille et un label partenaire employeur car deux de nos agents sont sapeurs-pompiers volontaires.

En 2022, il y aura les élections présidentielles au mois d'avril et les législatives au mois de juin.

Je vous adresse à tous et à toutes mes meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite pour cette nouvelle année.

Prenez bien soin de vous et de vos proches en attendant un retour à la vie normale.

Le Maire  
Marc BERTRAND



## Etat-civil : 2ème semestre 2021

### Décès :

BERNARD Jérôme le 14 novembre

### Naissance :

CHEVAILLÉ GOMEZ Myla le 28 décembre

## Nouvelles brèves du Conseil Municipal

### Séance du 8 juillet 2021

- ✚ Construction d'un atelier municipal, la maîtrise d'œuvre est confiée à Madame RAUX architecte et ses cotraitants pour un montant de 7 100 € (bureaux d'étude compris). Le montant des travaux est estimé à 237 000 € HT il faudra rajouter le coût des bureaux de contrôle technique et SPS
- ✚ Une étude de sols a été faite pour deux terrains pour envisager la construction de deux logements locatifs, étant donné que certaines constructions dans le lotissement seront destinées à la location, le conseil municipal décide d'attendre.
- ✚ Vente de deux parcelles de bois pour 1 200 € net vendeur à Monsieur PERTUS.
- ✚ Il est décidé de revernir les tables de la salle de fêtes au lieu de les remplacer car le devis présenté s'élève à 3 768 €
- ✚ Le conseil municipal ne donne pas suite à la demande de rupture conventionnelle de contrat de travail pour l'agent qui est en CDI
- ✚ La maison de l'énergie de Jonzac interviendra pour faire une étude sur le mode de chauffage des logements locatifs.
- ✚ L'isolation à 1€ a été faite sur deux logements par isola sud-ouest dans le cadre des primes énergie.
- ✚ Des poubelles supplémentaires ont été installées à l'Enclouse, Chez Rapet et Brochard.
- ✚ Devis reçu pour l'enrochement Chez Laheux 972 € (avec la commune de St Georges Des Agouts).

### Séance du 7 septembre 2021

- ✚ Délibération modificative pour demande de subvention DETR pour les poteaux incendie L'Enclouse, Chez Bouché, Mada, Bruneleau, Clion et la Barillauderie
- ✚ Convention d'entretien du mécanisme de la cloche de l'église (100 € HT par an).
- ✚ Achat de nouveau matériel suite au vol à l'atelier municipal.
- ✚ Remboursement de matériaux au club des aînés ruraux pour la confection de placards dans la salle des fêtes.
- ✚ Recrutement de Laurent HERAUD qui remplace Joël DURAND au service technique à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021.
- ✚ Le traiteur de Vitrezay est retenu pour l'inauguration de la salle des fêtes ainsi que les majorettes de Sainte Ramée (la magie du bâton).

## Séance du 2 novembre 2021

- ✦ Vente du lot n°5 du lotissement « Le hameau de la Garenne » à M. LAFFRAM Hassan.
- ✦ Mise en conformité du temps de travail du personnel communal (1 607 heures par an)
- ✦ Une étude pour l'installation d'une alarme à l'atelier communal est demandée.
- ✦ Le Noël de la commune est programmé le samedi 11 décembre à partir de 14h30.
- ✦ Remboursement du vol à l'atelier communal par le GAN pour 4 425.82 € TTC.

## Séance du 14 décembre 2021

- ✦ Modification des statuts du SDEER.
- ✦ Décision de crédits pour l'ouverture d'une opération de construction de l'atelier municipal dans le budget communal.
- ✦ La société DEKRA est retenue pour les missions de contrôle technique (4 464 €) et SPS (3 240 €).
- ✦ Un devis sera demandé pour l'empierrement d'un chemin à l'Enclouse suite au dépôt de deux permis de construire.

## Informations diverses

- ♣ Les élections présidentielles auront lieu les dimanche 10 et 24 avril.
- ♣ Une nouvelle association a vu le jour à SEMOUSSAC : l'atelier de Marie qui propose des ateliers de dessin, peinture, fusain, aquarelle, la création de cartes papier, de parchemins mais aussi de la couture, du tricot ou du crochet.  
Vous pouvez les contacter au 06.74.39.17.11 ou 06.73.37.27.58 ou encore par mail : [latelierdemarie@gmail.com](mailto:latelierdemarie@gmail.com)
- ♣ Un calendrier de collecte est inséré dans ce bulletin. Merci de penser à plier vos emballages (cartons, bouteilles plastiques) les déchetteries de Lorignac et de Guitinières sont toujours à votre disposition.
- ♣ La commune est chargée de l'entretien des allées de notre cimetière en revanche l'entretien des sépultures doit être fait par les familles.
- ♣ La carte communale actuelle est étudiée afin qu'elle soit en conformité avec le schéma de cohérence territorial (SCOT) nous vous informerons de la suite de ce dossier.
- ♣ Les travaux pour l'installation de la fibre optique avancent merci de penser à élaguer vos arbres pour ne pas retarder son arrivée tant attendue.
- ♣ Un agent des Finances publiques, assurera une permanence physique, tous les mercredis matin de 9h00 à 11h45, dans les locaux de l'Espace France Services de Mirambeau, 109 avenue de la République (dans le bureau de poste du centre commercial Super U).



**Horaires d'ouverture de la mairie**  
**Lundi et mercredi de 14 heures à 17 heures**  
**Vendredi de 10 heures à 12 heures**

☎ 05.46.86.03.02 📧 [mairie@semoussac.fr](mailto:mairie@semoussac.fr) Site internet : <http://semoussac.fr>

